



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Yves BERTELOOT, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphane CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, me Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, Mme Françoise TENENBAUM, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Gérard DUPIRE pouvoir à M. Alain MARCHAND, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES - Crématorium - Rapport du délégué pour l'année 2006

Conformément aux articles L 1411-3 et 1413-1 du CGCT, le délégué doit remettre, au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation du crématorium pendant l'année écoulée.

Le rapport d'activité du crématorium se compose d'un bilan des conditions d'exécution du service délégué, des données statistique générales et du crématorium, des données financières et d'un point sur la qualité du service. Il est joint en annexe au présent rapport.

Le nombre de crémations pour 2006 a été de 1 420 soit une augmentation de 3,27 % par rapport à 2005.

Le nombre de crémations a pratiquement doublé en 10 ans, il est passé de 741 en 1996 à 1 420 en 2006.

L'activité a oscillé entre 100 et 141 crémations par mois, les crémations proviennent de pompes funèbres situées dans l'agglomération dijonnaise à 64,39 %.

Destination des cendres

Dans 67 % des cas les cendres sont remises aux familles, dispersées sur le site du cimetière dans 17 % des cas et inhumées au jardin cinéraire dans 6 % des cas.

Qualité du service

51 % des crémations sont précédées d'une cérémonie civile ou religieuse.

Le 18 novembre 2006 une journée des « temps de mémoire » a été organisée pour apporter une aide aux familles endeuillées.

Des initiatives de formation permettent de présenter le crématorium et la crémation à divers publics professionnels.

Données financières

Produits d'exploitation	294 058 €
Charges d'exploitation	250 823 €
Impôts sur les sociétés	14 886 €
Résultat net	28 349 €

Ce rapport clos la délégation de service public attribué à OGF pour la période 2001-2006.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion du 28/06/07.

Vu l'avis de la commission et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 JUIL. 2007

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.



Pour extrait conforme,
Le Président

Publié le **- 2 JUIL. 2007**
Déposé en Préfecture le



CREMATORIUM DE DIJON

RAPPORT D'ACTIVITE

- 2006 -

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 3 JUIL. 2007



VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 28 JUIN 2007
DIJON, le : 29 JUIN 2007
LE PRÉSIDENT,

CREMATORIUM DE DIJON

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE DELEGUE	2
II. TARIFS	5
III. DONNEES STATISTIQUES GENERALES	6
IV. DONNEES STATISTIQUES DU CREMATORIUM	8
V. DONNEES FINANCIERES	13
VI. QUALITE DU SERVICE	16

CREMATORIUM DE DIJON

I. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE DELEGUE

1.1. Les fours de crémation

Les travaux d'entretien des fours de crémation sont assurés par la société FACULTATIEVE TECHNOLOGIES, fournisseurs des équipements de crémation au travers de deux contrats de maintenance. Ces contrats, qui courent sur toute la période du contrat de délégation, garantissent la prise en charge des travaux d'entretien, la réalisation de visites de révision annuelles préventives et une assistance téléphonique de dépannage.

1.1.1. Etat général des fours

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés en 2001 sur les deux fours de crémation, conformément au plan d'entretien pluri-annuel des installations. De plus un entretien régulier est effectué tout au long de l'année, l'état général des fours est donc satisfaisant. Les principales interventions réalisées en 2006 sont :

- L'entretien dans le cadre du contrat de maintenance.
- Le contrôle des rejets atmosphériques ainsi que des dispositifs de sécurité des fours par le bureau de contrôle Véritas.

Les crémations sont réalisées à parité sur les 2 fours de crémation afin de ne pas entraîner une usure prématurée de l'un des deux fours.

1.1.2. Contrôle des rejets atmosphériques

Le bureau de contrôle Véritas est intervenu au crématorium au cours du mois de mars pour contrôler les rejets atmosphériques des deux fours ainsi que leurs systèmes de sécurité.

Cet organisme de contrôle a également procédé à la vérification des installations de gaz.

Ces contrôles n'ont pas appelé de remarques particulières de la part de Bureau Véritas.

1.2. Les locaux

Le crématorium a fait l'objet d'un entretien régulier et attentif, dans le souci d'assurer la pérennité des installations et de garantir aux familles un service de qualité.

Du mobilier neuf avait été commandé en fin d'année 2002 et avait été installé au crématorium en 2003.

Des fauteuils supplémentaires étaient venus s'ajouter à ceux déjà existants dans l'entrée du crématorium afin d'augmenter le nombre de places assises en créant plusieurs petits espaces de réception.

Le mobilier du salon d'attente avait également été complètement changé afin d'accueillir les familles dans de meilleures conditions de confort.

2. Horaires de réception des familles et de crémation

Le crématorium de Dijon est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 00 et le samedi matin de 8 h 15 à 12 h 00.

L'accueil des familles est assuré sans interruption tout au long de la journée. Grâce à cette plage horaire élargie, le crématorium a pu accueillir un nombre croissant de familles tout en leurs garantissant écoute et disponibilité, pour un service de qualité

3. Personnel

Trois personnes concourent à la tenue quotidienne du site. Deux personnes, Messieurs Casagrande et Roy, se relayent pour assurer la continuité du service au crématorium tandis qu'un troisième opérateur, Monsieur Douhin, effectue les remplacements nécessaires.

Les tâches qui leur sont dévolues sont les suivantes :

- accueil des familles,
- réalisation d'hommages préalables à la crémation,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- entretien et nettoyage quotidien des installations techniques.

Grâce à cet effectif important, OGF est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcharge d'activité.

Ces 3 personnes sont placées sous l'autorité du directeur des Pompes Funèbres Générales de DIJON, habilité pour la gestion du crématorium.

Ils disposent également d'un véhicule de liaison pour leur déplacement.

Par ailleurs, les équipes du crématorium reçoivent le soutien des équipes locales du groupe OGF dans la réalisation des missions suivantes :

- tenue du planning de crémation et accueil téléphonique en dehors des heures d'ouvertures du crématorium

- gestion administrative de l'activité : facturation, suivi clients, paiement des factures, comptabilisation, recouvrement des taxes, gestion des tiers (vacations de police) et suivi du versement des redevances au Grand Dijon.

Le groupe OGF assure également l'encadrement du crématorium au travers de ses équipes de direction régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué.

CREMATORIUM DE DIJON

II. TARIFS

1. Tarifs pratiqués en 2006

Les tarifs suivants ont été appliqués en 2006 :

TTC	<i>Part du fermier pour 2006</i>	<i>Part du Grand Dijon pour 2006</i>	Montant total tarifs 2006
CREMATION ADULTE	250,96 €	226,04 €	477,00 €
ENFANT (moins 1 an)	62,34 €	55,66 €	118,00 €
ENFANT (1 à 12 ans)	125,49 €	113,51 €	239,00 €
Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans	250,96 €	226,04 €	477,00 €
Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans	125,49 €	113,51 €	239,00 €
Location de salle (sans crémation)	39,46 €	49,54 €	89,00 €
Pièces anatomiques :			
Conteneur 30 kg maxi	125,49 €	113,51 €	239,00 €
Conteneur 60 kg maxi	250,96 €	226,04 €	477,00 €

CREMATORIUM DE DIJON

III. DONNEES STATISTIQUES GENERALES

1. Le taux de mortalité en France en 2006

531 100 personnes sont décédées en 2006, soit une diminution de 1,3 % par rapport à 2005. La baisse touche davantage les femmes (- 1,7 %) que les hommes (- 1,0 %) et elle est particulièrement marquée chez les femmes de 90 ans ou plus. Pour la troisième année, la mortalité est en dessous de celle qu'on pourrait attendre compte tenu du vieillissement de la population et de la prolongation de la tendance des dernières décennies.

L'espérance de vie franchit la barre des 84 ans pour les femmes. Avec une durée de vie moyenne de 77,1 ans, les hommes dépassent, eux, la barre des 77 ans. En un an, les femmes ont gagné 3 mois et demi et les hommes presque 5 mois. L'écart entre eux continue donc de se réduire. Il est de 6,9 ans en 2006, soit juste un an de moins qu'il y a dix ans.

En 2005, avec une durée de vie moyenne de 76,7 ans, les Français vivent en moyenne presque un an de plus que les Européens (75,8 ans). Ce sont les Italiens qui ont la longévité la plus grande avec 77,6 ans. A l'opposé, les Lettons et les Litvaniens ont une espérance de vie inférieure de plus de dix ans (respectivement 65,6 ans et 65,4 ans).

La France doit sa situation favorable aux femmes. Les Françaises vivent quasiment deux ans de plus que la moyenne européenne (81,9 ans). Seules les Espagnoles vivent plus longtemps (83,9 ans en 2005). A l'opposé, les Lettones et les Litvaniennes ont, elles, une espérance de vie de 77,4 ans.

Depuis 2004, le taux de mortalité infantile reste sous le seuil de 4 pour 1 000. Avec 3,8 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en 2006, la France se positionne parmi les pays les mieux placés. La moyenne européenne se situe à 4,5 pour 1 000.

Source : INSEE

2. L'évolution de la crémation en France et dans la région

2.1. La crémation en France

Rappelons que le taux de crémation en France était de 2 % en 1973 et qu'il est passé de 3,8 % en 1987 à 16 % en 1999 et atteint environ 27,45% en 2006 avec bien entendu des disparités régionales parfois importantes.

Le développement de la crémation se poursuit donc en France en raison notamment d'ouvertures régulières de nouveaux crématoriums sur l'ensemble du territoire. Il y a eu en 2006 l'ouverture de deux nouveaux crématoriums, à La Roche-sur-Yon et à Metz, ce qui porte le nombre de crématoriums à 121.

2.2. La crémation dans la région

On comptait 6 crématoriums en service à fin 2005.

Le tableau suivant présente l'activité réalisée de 1996 à 2006 par ces crématoriums.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Avanne					180	390	406	490	502	575	545
Besançon	633	703	727	825	669	599	646	681	840	875	888
Châlon sur Saône	792	854	811	964	1036	860	797	811	781	586	594
Lons le Saunier									36	563	575
Le Creusot						200	481	579	521	626	575
Sous Total	1425	1557	1538	1789	1885	2049	2330	2561	2680	3225	3177
		9,26%	-1,22%	16,32%	5,37%	3,70%	13,71%	9,91%	4,65%	20,34%	-1,49%
Dijon	741	803	886	988	981	1081	1212	1305	1266	1375	1420
		8,37%	10,34%	11,51%	-0,71%	10,19%	12,12%	7,67%	-2,99%	8,61%	3,27%
TOTAL	2166	2360	2424	2777	2866	3130	3542	3866	3946	4600	4597
		8,96%	2,71%	14,56%	3,20%	9,21%	13,16%	8,15%	2,07%	16,57%	-0,07%

Le crématorium de la ville de Lons le Saunier a ouvert ses portes le 06 décembre 2004.

CREMATORIUM DE DIJON

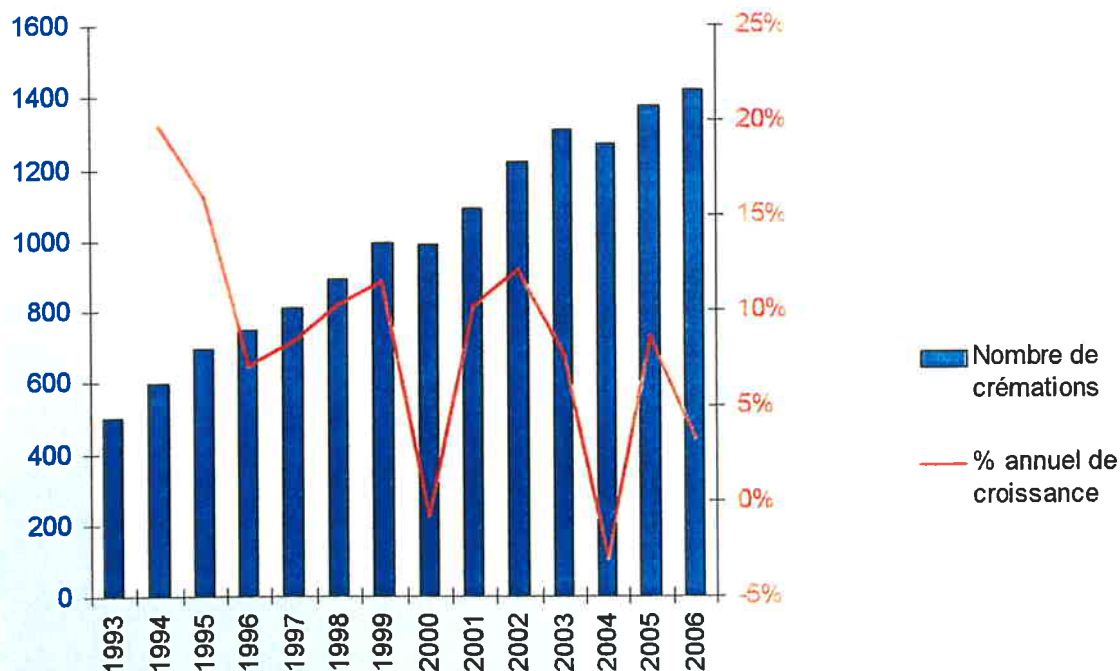
IV. DONNEES STATISTIQUES DU CREMATORIUM

L'exploitation du registre de crémations tenu au crématorium a permis de procéder aux analyses suivantes :

1. Evolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées a progressé en 2006 avec un taux annuel de croissance entre 2005 et 2006 de 3,27%.

Années	Nombre annuel de crémation	Taux annuel de croissance
1993	499	
1994	597	20%
1995	692	16%
1996	741	7%
1997	803	8%
1998	886	10%
1999	988	12%
2000	981	-1%
2001	1 081	10%
2002	1 212	12%
2003	1305	8%
2004	1266	-3%
2005	1375	9%
2006	1420	3%

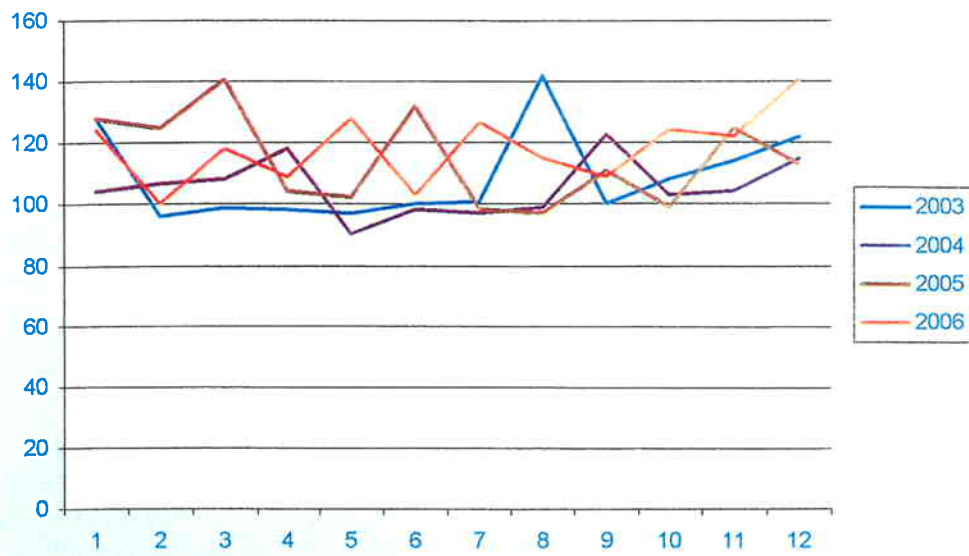


2. Evolution du nombre mensuel de crémations

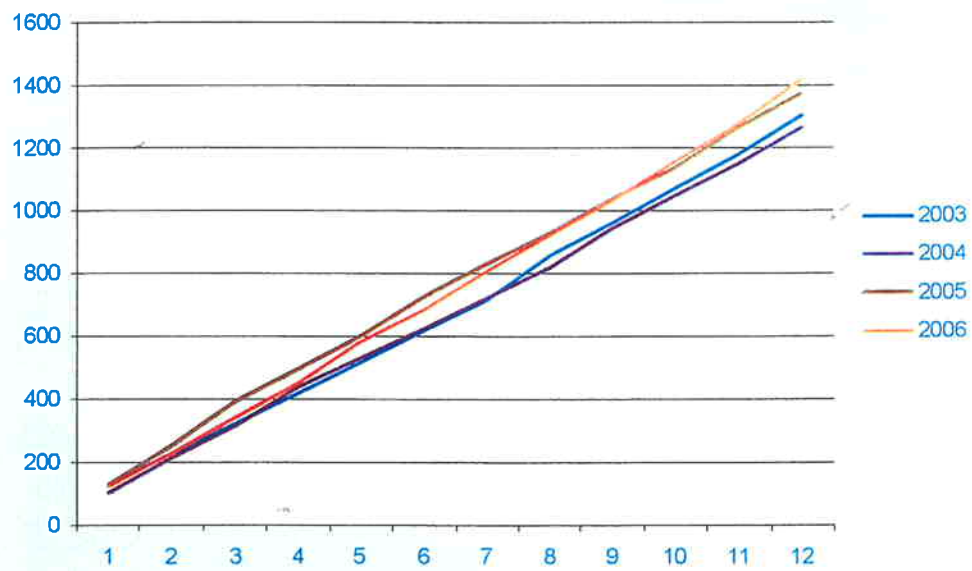
L'activité mensuelle a oscillé entre 100 et 141 crémations par mois, le mois le plus fort ayant été le mois de décembre 2006. Ces écarts d'activité entre certaines périodes imposent une grande flexibilité dans la gestion du personnel du crématorium.

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total
Janvier	100	100	87	87	127	127	128	128	104	104	128	128	124	124
Février	90	190	88	175	97	224	96	224	107	211	125	253	100	224
Mars	97	287	76	251	93	317	99	323	108	319	141	394	118	342
Avril	61	348	69	320	99	416	98	421	118	437	104	498	109	451
Mai	73	421	92	412	105	521	97	518	90	527	102	600	128	579
Juin	82	503	86	498	97	618	100	618	98	625	132	732	103	682
Juillet	86	589	94	592	87	705	101	719	97	722	98	830	127	809
août	67	656	90	682	97	802	142	861	99	821	97	927	115	924
Septembre	82	738	92	774	91	893	100	961	123	944	111	1038	109	1033
Octobre	89	827	104	878	98	991	108	1069	103	1047	99	1137	124	1157
Novembre	72	899	93	971	108	1 099	114	1 183	104	1 151	125	1 262	122	1 279
Décembre	82	981	110	1 081	113	1 212	122	1 305	115	1 266	113	1 375	141	1 420
Total	981		1 081		1 212		1 305		1 266		1 375		1 420	

Nombre mensuel de crémations



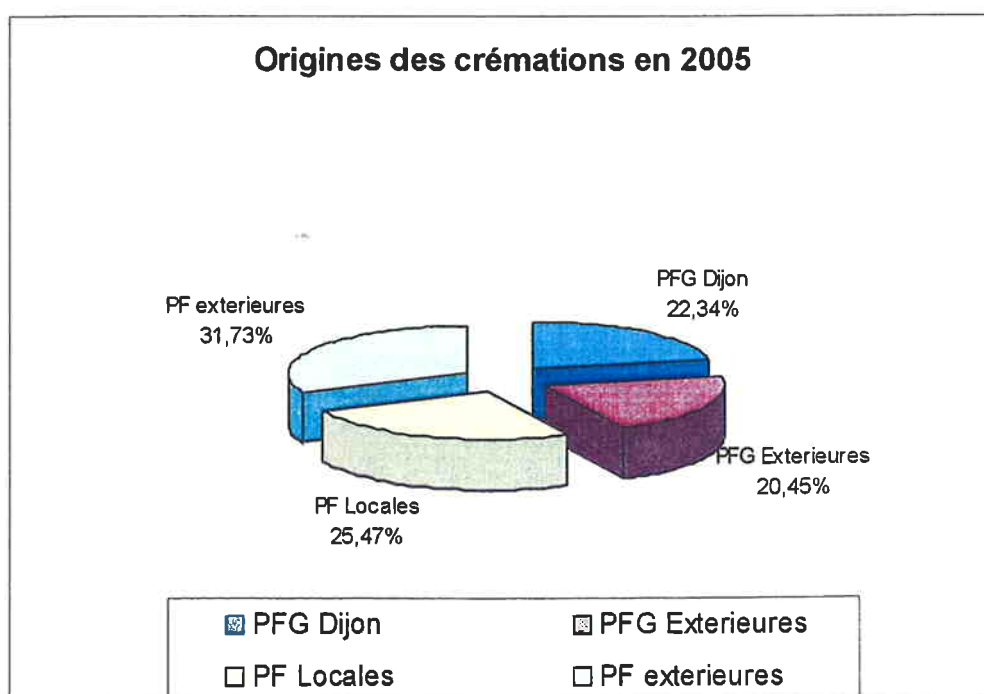
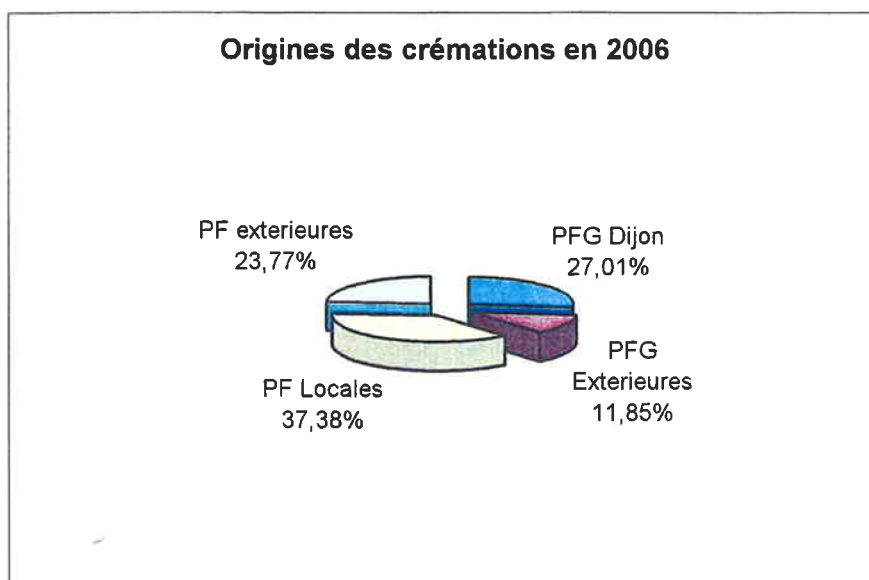
Evolution du cumul mensuel de crémations



3. Répartition des crémations par entreprises funéraires et origines géographiques :

(Selon le lieu d'implantation des entreprises funéraires)

Les crémations proviennent, contrairement à l'année précédente, principalement d'entreprises de Pompes Funèbres situées à l'intérieur de Dijon. La tendance est donc revenue comme les années précédentes. Leur part atteint environ 64,39 % du total des crémations contre 47,82% en 2005.



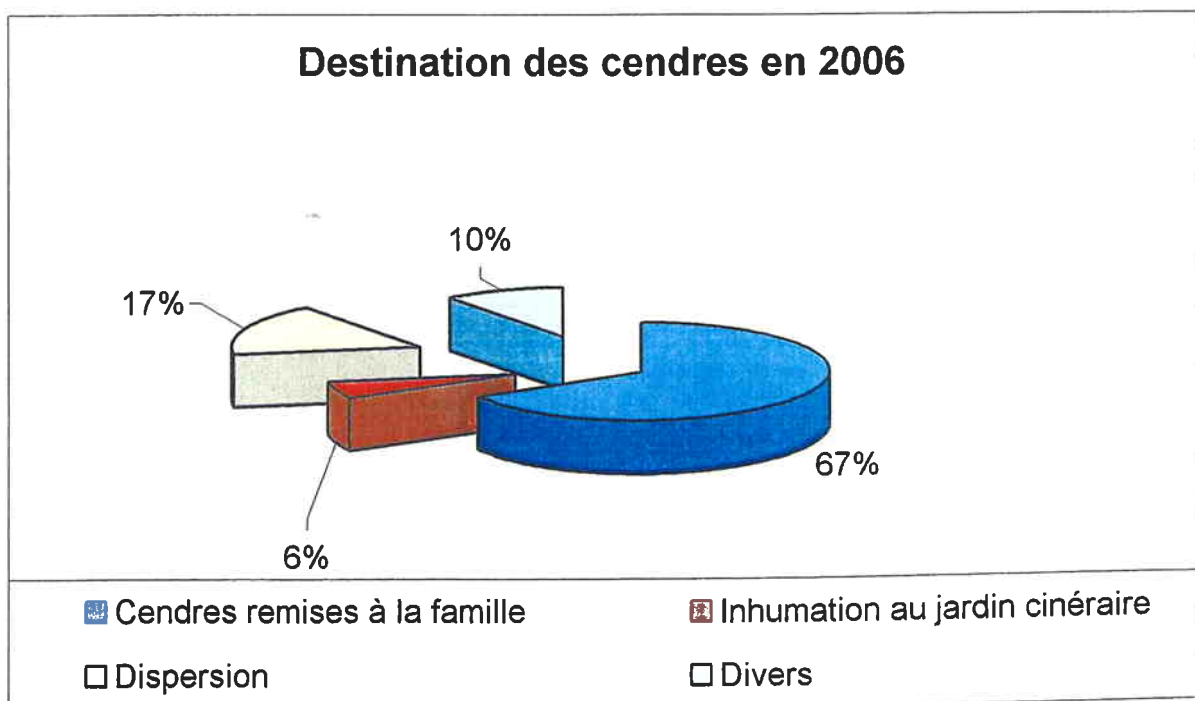
4. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être réellement évaluée par le personnel du crématorium, la majeure partie des urnes étant remise aux familles sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion dans un lieu privé, caveau de famille dans une autre commune...).

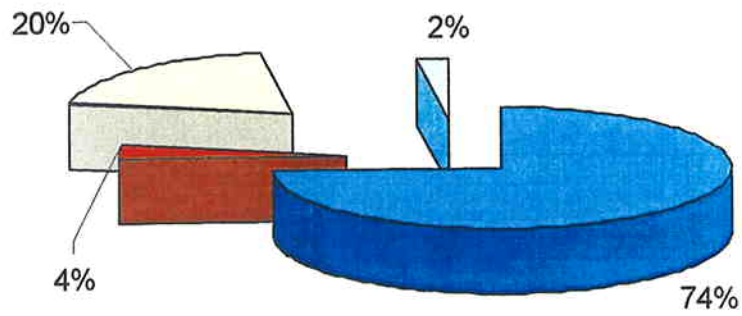
La répartition des différentes destinations n'a un peu varié par rapport à l'année passée, la dispersion restant la première destination choisie par les familles à la sortie du crématorium. Le pourcentage de dispersion à DIJON en 2006 est de 17% contre 20% en 2005. Ce type de destination des cendres est donc en forte hausse, ceci est dû principalement à l'évolution de la société et aux nouvelles possibilités offertes aux familles (mur des noms, tables de la mémoire, etc...)

Cependant de nombreuses familles (près de 67% contre 74% en 2005) repartent avec l'urne sans que nous en connaissions la destination.

2006	TOTAL
Cendres remises à la famille	951
Autre	0
Inhumation au jardin cinéraire	80
Dispersion	242
Divers	147
Total	1 420



Destination des cendres en 2005



■ Cendres remises à la famille

■ Inhumation au jardin cinéraire

□ Dispersion

□ Divers

CREMATORIUM DE DIJON

V. DONNEES FINANCIERES

1. Rapport d'activité économique 2006

L'année 2006 constitue la cinquième et dernière année d'exploitation du crématorium en vertu du contrat de délégation de service public signé en décembre 2001.

Le crématorium de Dijon n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre. Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les nouvelles normes amènent à revoir les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions :

- L'amortissement des immobilisations corporelles devra être fait par composants, et chaque composant devra être amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

De ce fait, nous avons été amenés à ne pas doter le poste des provisions pour grosses réparations depuis 2005.

COMMENTAIRES :

L'évolution du chiffre d'affaires reflète la progression du volume d'activité. Son montant a été déterminé en fonction :

- Du registre des crémations qui a servi de base de contrôle,
- Du système de facturation Odaces,
- Des tarifs en vigueur.

Consommations de gaz : L'énergie facturée correspond aux factures du crématorium. Le coût pour l'année ressort à 42.118 € soit un coût par crémation de 29,66 euros par crémation.

Consommations d'électricité : Les consommations facturées correspondent aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2006 s'élève à 4.935 €, soit 3,48 € par crémation.

Eau : La consommation facturée correspond aux factures du crématorium (288 €).

Véhicule : ce poste correspond aux indemnités kilométriques pour les déplacements du personnel du crématorium entre le centre serveur et le crématorium à raison de 2 trajets par jour, 6 jours par semaine.

Fournitures administratives et diverses : On y trouve pour l'essentiel des achats de fournitures d'exploitation (fontaine à eau, gobelets, petit matériel de quincaillerie, produits divers d'entretien, etc).

Equipement Opérateurs crématorium : Ce poste est forfaitaire et correspond aux frais d'entretien des tenues du personnel du crématorium.

Entretien du four : ce poste s'élève à 45.020 € contre 39.779 € en 2005. Le contrat de maintenance préventive et curative des 2 fours s'élève pour l'année à 40.145 €.

Entretien des locaux et installations : Ces frais qui s'élèvent à 10.653 € contre 5.279 € en 2005, ils comprennent l'entretien du crématorium et de la vitrerie. En 2006, le parquet a été poncé et cette intervention a coûté 1.326€. La partie technique a également été remise en état pour un montant total de 3.660 €.

Assurances : Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums, qui a été divisée par le nombre d'implantations.

Frais d'administration générale : ils recouvrent l'assistance administrative assurée par les différents services centraux d'OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, qualité, gestion des achats, juridique, direction des travaux, direction des crématoriums... Pour 2006 ils sont estimés forfaitairement à 8%.

Frais postaux et télécoms : Frais de poste, communication, fax.

Charges de personnel : Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2006 des agents de crémation titulaires ou assistants affectés par rotation au crématorium. Par ailleurs, il a également été retenu une quote-part du salaire du directeur estimée, pour 2006, à 5% de son temps pour son activité d'encadrement et de direction du crématorium. Comme en 2005, les frais de personnel comprennent, le coût d'un assistant funéraire retenu en 2006 pour 60% de son temps de travail au titre de l'accomplissement des tâches administratives de réception téléphonique, accueil, facturation, paiement des fournisseurs, etc....

Dotations aux amortissements : les amortissements de caducité correspondent aux amortissements relatifs aux premiers investissements. Ils sont calculés sur la durée du contrat. Les amortissements techniques sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

Dotations aux provisions : Comme indiqué en préambule, les provisions pour grosses réparations n'ont pas été dotées.

Le compte d'exploitation indique à titre d'information l'incidence de l'impôt sur les sociétés calculé au taux de 34,43 %.

COMPTES D'EXPLOITATION 2006

Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Nombre de crémations :

1 375

1 420

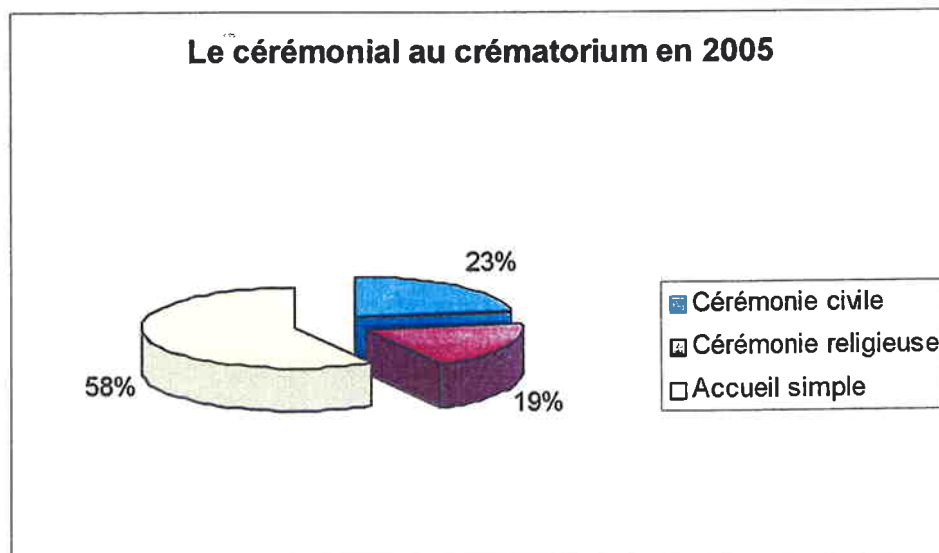
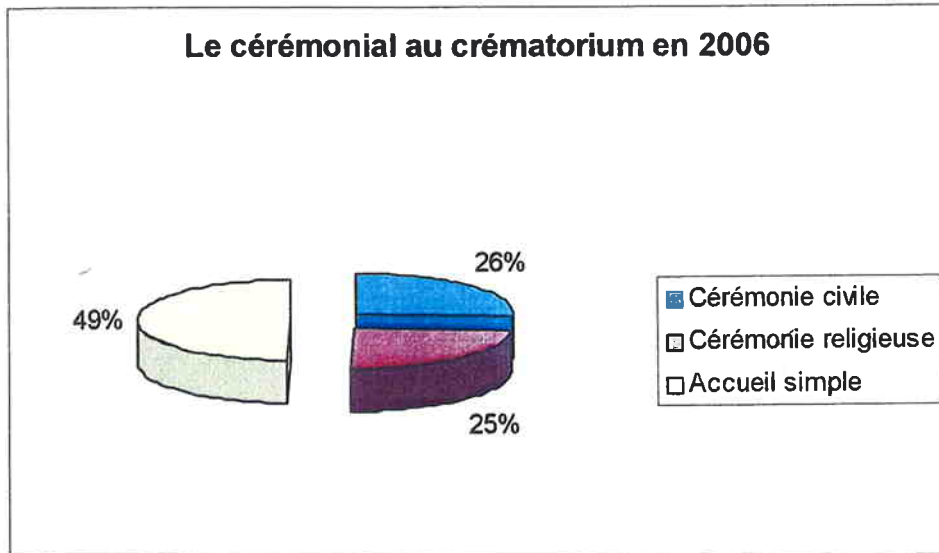
	2005 Euros	% du C.A.	2006 Euros	% du C.A.
1. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Crémations Adulte	268 563		286 838	
Crémations Enfant 1 à 12 ans	513		105	
Crémations moins de 1 an	1 070		1 095	
Exhumations plus de 5 ans	923		734	
Exhumations moins de 5 ans	305		210	
Crémations Pièces anatomiques Pt Modèle	205		105	
Crémations Pièces anatomiques Gd Modèle	5 535		4 616	
Location salle cérémonie	193		355	
TOTAL PRODUITS	277 206		294 058	
2. CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
Gaz	31 167	11,2%	42 118	14,32%
EDF	4 763	2%	4 935	1,68%
Eau	271	0%	288	0,10%
Véhicule	2 715	1%	2 766	0,94%
Fournitures administratives et diverses	4 194	2%	2 146	0,73%
Équipement opérateurs crématorium	2 000	1%	2 040	0,69%
Entretien du four	39 779	14%	45 020	15,31%
Entretien des locaux et installations	5 279	2%	10 653	3,62%
Assurance	4 372	2%	4 073	1,39%
Frais d'administration générale	22 177	8%	23 525	8,00%
Frais postaux et Telecom	1 608	1%	1 740	0,59%
Sous-total	110 525	43%	139 306	47%
Impôts et taxes				
Taxe professionnelle	0	0%	0	0%
Sous-total	0	0	0	0%
Charges de personnel				
Opérateurs de four	57 700	21%	52 080	18%
Encadrement et Plannification	25 322	9%	22 259	8%
Charges sociales	39 383	14%	36 444	12%
Sous-total	122 405	44%	110 783	38%
Dotations aux amortissements				
Amortissement de caducité				0%
Amortissement technique	109		734	0%
Sous-total	109	0%	734	0%
Dotations aux provisions				
Clients douteux	0	0%	0	0%
Grosses réparations	0	0%	0	0%
Sous-total	0	0%	0	0%
TOTAL CHARGES	241 039	87%	250 823	85%
RESULTAT COURANT AVANT IS	36 167	13%	43 235	15%
Impôt société	12 814	5%	14 886	5%
RESULTAT NET	23 353	8%	28 349	10%

CREMATORIUM DE DIJON

VI. QUALITE DU SERVICE

1. Le cérémonial au crématorium

Le temps d'hommage fait aujourd'hui partie intégrante de l'organisation de la crémation à Dijon. Les cérémonies sont de plus en plus fréquentes et rassemblent souvent une assistance importante. En 2006, comme en 2005, plus de 50 % des crémations étaient ainsi précédées d'une cérémonie civile ou religieuse. La répartition en 2006 s'est effectuée ainsi :



2. La journée du souvenir

Comme l'année précédente, nous avons organisé le 18 novembre 2006, une journée « Temps de Mémoire » pour permettre aux familles qui ont vécu une crémation dans l'année de se souvenir et d'écouter les témoignages d'autres familles ou d'associations.

Cette journée a été présidée par Monsieur Chapuis, vice-président du Grand Dijon, et a permis d'accueillir une centaine de personnes au crématorium. Monsieur DEMONJOUR, représentant de l'Eglise Catholique, et Madame DIDIER, représentante de JALMAV Bourgogne ont apporté une véritable aide aux endeuillés. Bruno Casagrande et Jérôme Plancquaert ont accueilli les participants, et le duo « Clair Obscur » est venu accompagner cette cérémonie.

Les témoignages de satisfaction des familles nous incitent à vouloir reconduire cette cérémonie en 2007, avec l'accord du Grand Dijon.

3. La formation

Plusieurs initiatives permettent chaque année de présenter la crémation et le crématorium à divers publics professionnels.

Les écoles d'infirmières de Dijon, Dole et Beaune (IFSI) sont venues visiter le crématorium au cours de l'année 2006, l'expérience sera reconduite avec ces écoles l'année prochaine. Ces visites ont pour but de sensibiliser les élèves à la crémation et à l'approche du deuil.

Monsieur Plancquaert, responsable du crématorium, intervient également dans différentes formations de personnels soignants pour évoquer les pratiques funéraires, la crémation et la venue des familles au crématorium.

Cette mission de formation, que nous assurons, permet la création de relais pour la diffusion d'informations auprès des familles. Cette préparation en amont de la venue des familles favorise la préparation des familles à la crémation.

Concernant l'accueil des familles, nos équipes continuent à être formées régulièrement afin de toujours assurer un service et un accueil irréprochables.

CREMATORIUM DE DIJON

CONCLUSION

Le crématorium de Dijon a donc connu en 2006 une augmentation de son activité d'environ 3%.

Par les actions entreprises (Temps de Mémoire, accueil, formation...), et par la qualité du service qui est restée constante, comme en témoigne le registre mis à disposition des familles, le concessionnaire a contribué à faire entrer le crématorium dans la vie de la cité et ainsi à maintenir un niveau d'activité plus important.

Cette situation ne peut qu'encourager toute l'équipe du crématorium à poursuivre ses efforts pour que le crématorium du Grand Dijon reste une référence en matière d'accueil, d'infrastructures et de qualité de service. Ce n'est qu'ainsi que l'activité sera développée.